



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du 11 mai 2015

Délibération n° 2015-0303

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association de préfiguration d'un pôle d'innovation sociale urbaine sur le territoire de l'agglomération lyonnaise - Programme d'actions 2015

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle développement économique et international, emploi, insertion - Direction de l'insertion et de l'emploi

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : Mardi 21 avril 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : Mercredi 13 mai 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mme Basdereff, MM. Bérat, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, M. Millet, Mmes Nachury, Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, MM. Piegay, Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, MM. Sturla, Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Cardona (pouvoir à M. Vergiat), M. Aggoun (pouvoir à Mme Piantoni), Mmes Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), Berra (pouvoir à M. Compan), M. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), Mme Burillon (pouvoir à Mme Millet), MM. Charmot (pouvoir à Mme Crespy), Denis (pouvoir à Mme Frier), Kabalo (pouvoir à M. Bret), Moretton (pouvoir à M. Suchet), Moroge (pouvoir à M. Cohen), Odo (pouvoir à M. Barret), Mmes Pietka (pouvoir à M. Genin), Tifra (pouvoir à M. Berthilier).

Conseil du 11 mai 2015**Délibération n° 2015-0303**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Attribution d'une subvention à l'association de préfiguration d'un pôle d'innovation sociale urbaine sur le territoire de l'agglomération lyonnaise - Programme d'actions 2015**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle développement économique et international, emploi, insertion - Direction de l'insertion et de l'emploi

Le Conseil,

Vu le rapport du 15 avril 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Créée en décembre 2014, l'association de préfiguration d'un pôle d'innovation sociale urbaine a pour objet la création d'un pôle d'excellence visant à faire émerger des innovations sociales urbaines, et faire la promotion de l'innovation sociale auprès des acteurs du territoire (sensibilisation, conférences, ateliers de co-création, etc.).

La création de cette association fait suite à une première étude qui a permis d'identifier les initiatives existantes dans le domaine de l'innovation sociale dans les grandes métropoles européennes et internationales comme le Social Innovation Park de Bilbao, le Citilab de Barcelone ou encore la Città dell'Altra Economia à Rome.

Une seconde étude de faisabilité a permis aux fondateurs de préciser les objectifs et les axes de mise en œuvre de ce qui pourrait être un pôle d'innovation sociale sur l'agglomération. Les principaux objectifs du pôle sont d'identifier, expérimenter et mettre en œuvre des projets collaboratifs d'innovation sociale, et de répondre aux besoins en immobilier des acteurs de l'économie sociale et solidaire et de l'économie classique. Les services qui pourraient être proposés par le pôle sont l'incubation et l'appui à l'émergence, l'accompagnement et le financement, et enfin l'immobilier dédié.

C'est pour mener à bien ce projet que l'association de préfiguration d'un pôle d'innovation sociale urbaine sur le territoire de l'agglomération lyonnaise sollicite aujourd'hui un soutien financier de la Métropole de Lyon.

a) - Objectifs

L'émergence de nouvelles problématiques sociales urbaines et la profonde mutation de l'économie constituent des défis nouveaux à relever de manière collective entre pouvoirs publics, monde économique et acteurs de l'économie sociale et solidaire. Ancrées dans leur environnement, les entreprises sociales offrent des solutions variées, innovantes et performantes, qui émanent directement des besoins des citoyens et placent l'efficacité économique au service de l'intérêt général.

Bénéficiant d'un fort appui à l'innovation technologique (French tech, cleantech, images, biotech, etc.), et à l'innovation pour la Ville de Demain ("smart city"), le territoire lyonnais pourra, grâce à ce pôle, renforcer son soutien à l'innovation sociale, coordonner et rassembler les dynamiques territoriales, et permettre d'apporter des solutions nouvelles, portées de manière multi-partenariale, répondant aux besoins sociaux de ses habitants. Il constitue également pour la Métropole de Lyon une opportunité de renforcer sa position parmi les métropoles européennes à la pointe de l'innovation.

La Communauté urbaine de Lyon, à laquelle s'est substituée la Métropole de Lyon, a développé une politique en faveur du développement de l'économie sociale et solidaire sur le territoire de l'agglomération, qui s'articule autour de 4 axes, dont un axe sur le soutien à l'émergence de projets structurants et innovants.

A l'heure où la Métropole de Lyon intègre un large périmètre de compétences issues du Conseil général (solidarités, petite enfance, santé, etc.), la création d'un pôle d'innovation sociale répond à des enjeux forts en termes de cohérence territoriale et de réponse aux besoins sociaux des habitants.

b) - Compte-rendu et bilan des actions réalisées au titre de l'année 2014

En 2014, les porteurs de projet se sont mobilisés, à l'occasion de plusieurs rencontres, pour définir les grandes lignes du projet de l'association de préfiguration, qui a vu le jour en décembre. Ces échanges ont permis de dessiner les contours de cette association de préfiguration, en lien avec la Communauté urbaine de Lyon et les potentiels soutiens dans le secteur privé.

Sur la base de l'étude de faisabilité d'un pôle d'innovation sociale sur l'agglomération lyonnaise menée en 2013 et 2014, les porteurs de projets ont construit le projet et tracé les grandes lignes de ce qui devrait être un pôle d'excellence en matière d'innovation sociale à l'échelle de l'agglomération.

Pour répondre à cette ambition, l'association s'entourera de partenaires privilégiés, apportant chacun des compétences clés pour la mise en œuvre du projet : Etic, Ashoka, In Homine, le Mouves (Mouvement des entrepreneurs sociaux), Ronalpia. Elle bénéficie, par ailleurs, de soutiens de grands comptes de l'agglomération comme Véolia, le groupe Seb, le groupe La Poste, Orange, Mozaïc RH, Mille et un repas ou encore Simplon.co.

c) - Programme d'actions pour 2015 et plan de financement prévisionnel

En 2015, l'association de préfiguration d'un pôle d'innovation sociale urbaine sur le territoire de l'agglomération lyonnaise doit mettre en place opérationnellement le pôle d'excellence qui couvre l'ensemble des dimensions nécessaires à l'émergence, la duplication, l'implémentation et le changement d'échelle des solutions innovantes. 6 axes sont portés par l'association de préfiguration :

- l'animation de la communauté des acteurs de l'économie sociale et solidaire, en lien avec les acteurs privés et publics portant une attention particulière à l'innovation sociale ;
- l'identification des besoins sociaux locaux, via la réalisation d'une étude, le recensement des acteurs pouvant apporter des réponses aux problématiques identifiées et l'organisation d'un séminaire réunissant pouvoirs publics, grandes entreprises du territoire et acteurs de l'économie sociale et solidaire ;
- la co-crédation de solutions sur-mesure, grâce à l'organisation d'ateliers de co-crédation permettant de réunir l'ensemble des parties prenantes, de déterminer des chantiers prioritaires et de poser des jalons dans la mise en œuvre ;
- l'accompagnement des porteurs d'innovations sociales urbaines (incubation de porteurs de projets, accompagnement au changement d'échelle d'activités existantes, accompagnement à l'implantation ou la duplication sur le territoire lyonnais) : le pôle vise l'accompagnement de 10 projets par an ;
- l'ouverture d'un lieu dédié à l'économie sociale, et fédérateur des projets et des entrepreneurs sociaux courant 2016. Ces espaces de co-working favoriseront l'émulation entre entrepreneurs sociaux, acteurs publics, grands groupes privés, représentants de l'enseignement supérieurs autour de projets innovants, via l'animation. Grâce à ce pôle, l'agglomération bénéficiera d'un lieu dédié et visible sur l'innovation sociale ;
- la sensibilisation du grand public à l'innovation sociale, l'économie sociale et solidaire, et l'entrepreneuriat social.

Ces différentes activités se déclineront sur l'année 2015, avec plusieurs temps forts, notamment à l'été avec la mise en route du travail de co-crédation multi-partenarial et à l'automne avec un événement de lancement officiel annonçant un appel à projets et l'ouverture prochaine du lieu.

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
achats	122 800	Métropole de Lyon	35 000
services extérieurs	2 000	Région Rhône-Alpes (CFAC)	35 000
autres services extérieurs	15 200	contributions d'amorçage par grands comptes	50 000
contributions volontaires en nature	50 000	transferts de charges	20 000
		prestations en nature (pro bono)	50 000
Total	190 000	Total	190 000

La Métropole de Lyon souhaite soutenir l'association de préfiguration d'un pôle d'innovation sociale urbaine sur le territoire de l'agglomération lyonnaise dans le cadre de son programme d'actions pour l'année 2015.

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement de 35 000 €. Ce soutien est apporté conjointement avec la région Rhône-Alpes, dans le cadre de la convention de fonctions d'agglomération et de centralités portant sur la période 2010-2016 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 35 000 € au profit de l'association de préfiguration d'un pôle d'innovation sociale urbaine sur le territoire de l'agglomération lyonnaise pour son programme d'actions 2015,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'association, définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **La dépense** de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2015 - compte 6574 - fonction 65 - opération n° 0P01O1578.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 15 mai 2015.